



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE MANTES LA JOLIE

Mantes la Jolie, le 11 mai 2010

Monsieur le Député,

Par courrier en date du 7 mai 2010, vous me faites part de votre étonnement sur le fait qu'aucune suite n'ait été donnée à vos démarches concernant le site de Fort- Vache de Vaux sur Seine. Vous m'avisez également que l'exploitant du site mène des travaux sur une parcelle voisine en vue d'extraire du sablon après avoir rasé des arbres sur 4 à 5 hectares et réalisé une tranchée de circulation d'engins.

Ainsi que je vous l'avais indiqué lorsque je vous avais reçu le 16 février dernier avec le collectif pour la protection du massif de l'Hautil, une exploitation des 25 hectares du site de Fort - Vache nécessite deux préalables : une révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Vaux sur Seine, et le dépôt d'un dossier de demande de défrichement et d'autorisation de stockage de déchets inertes.

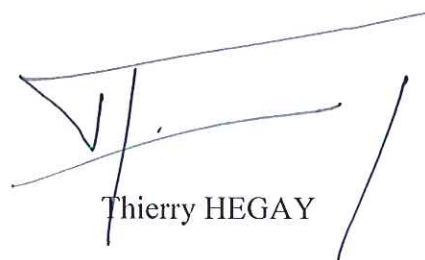
Or à ce jour, la révision du PLU n'a toujours pas été approuvée et les services de l'Etat n'ont été saisi d'aucun dossier concernant cette zone de 25 hectares. J'ajoute que ni le maire de Vaux sur Seine ni l'exploitant n'ont cherché à me contacter pour évoquer cette affaire.

Cependant dans la continuité de notre entretien du 16 février, ayant parfaitement entendu et compris votre préoccupation et celle du collectif pour la protection du massif de l'Hautil, j'ai ordonné un contrôle conjoint des services en charge de l'industrie et de l'équipement et de l'agriculture. De plus, ayant constaté l'effondrement de la RD 17 et afin d'anticiper le dépôt d'un dossier d'exploitation de la totalité du site, j'ai saisi l'inspection générale des carrières (IGC) afin d'évaluer les risques.

Une réunion inter services était programmée le 20 mai prochain afin d'établir une synthèse des contrôles et de l'avis de l'IGC. Il est évident que, compte tenu des éléments nouveaux dont vous m'avez fait part, une nouvelle inspection inopinée a déjà été sollicitée. Ses résultats seront présentés lors de cette réunion du 20 mai.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre entretien téléphonique du 8 mai dernier, j'ai porté une attention toute particulière sur le traitement « au fond » de ce dossier. Bien entendu, je ne manquerai pas de vous faire connaître les conclusions de la réunion du 20 mai, qui vous permettront de constater que les services de l'Etat ne sont jamais restés inactifs.

Espérant avoir répondu à votre préoccupation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député,
l'assurance de ma considération distinguée.



Thierry HEGAY

Monsieur Pierre Cardo
Député des Yvelines
Président de la communauté d'agglomération Deux Rives de Seine
26 Rue de l'Abreuvoir
78570 Chanteloup -les - Vignes